

FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs de Neauphlette

Du 23 avril au 3 mai 2019

Nom et prénom de l'enfant :

Age : **Nom des parents (si différent)**

Commune de domiciliation :

MAIL PARENT (obligatoire) :

Journées d'inscription : Cochez les jours souhaités

Semaine 1 : entière (du 23 avril au 26 avril 2019, soit 4 jours)

Ou **Mardi 23** **Mercredi 24** **Jeudi 25** **Vendredi 26**

Semaine 2 : entière (du 29 avril au 3 mai 2019, soit 4 jours)

Ou **Lundi 29** **Mardi 30** **Jeudi 2** **Vendredi 3**

Attention : toute semaine ou journée réservée sera facturée (sauf en cas de désistement 15 jours avant les jours d'inscription ou en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical).

Je m'engage à régler les frais liés à cet accueil de loisirs et à fournir l'ensemble des pièces constitutives du dossier.

Cachet de la commune

Le / /
Signature :

GRILLE TARIFAIRE

QUOTIENT FAMILIAL*		TARIF JOURNALIER
De 0 € à 343 €	A	10 €
De 344 € à 500 €	B	11.50 €
De 501 € à 937 €	C	13.00 €
De 938 € à 1 312 €	D	14.00 €
Supérieur à 1 313 €	E	15.50 €

Nombre de jours :	Tarif unitaire :	Coût global :
--------------------------	-------------------------	----------------------

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- La présente fiche d'inscription
- **L'attestation indiquant votre coefficient familial délivrée par la CAF**, OU votre dernier avis d'imposition (pour les couples non mariés, joindre les deux feuilles d'imposition)

A renvoyer avant le 8 avril 2019 à votre commune de domiciliation

L'inscription pédagogique se fera une fois l'inscription administrative validée par votre commune. La Ligue de l'enseignement vous enverra alors les documents à compléter (fiche de renseignements, fiche sanitaire...).